

Les fondamentaux en addictologie



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP

DPC MED INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 18b004



14 h
3.4 mars



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail,
addictologue

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation animée par un médecin du travail addictologue qui actualisera les connaissances en matière de pratiques addictives, d'identification des effets des différentes substances et des comportements addictifs et abordera les principes de la prévention.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Actualiser ses connaissances en matière de pratiques addictives.
- Identifier les effets des différentes substances psychoactives et des addictions comportementales.
- Aborder les principes de prévention des pratiques addictives en milieu de travail au niveau collectif et au niveau individuel.

Programme

- Explorer les repères épidémiologiques (population générale et milieu de travail).
- Identifier les conduites addictives et addictions : de quoi parle-t-on ?
 - Dommages et dépendance.
 - Co-occurrence et comorbidité.
 - Classifications.
 - Un modèle polyfactoriel biopsychosocial, des facteurs de risque et de protection.
 - Approche neurobiologique des addictions.
 - Consommations de substances psychoactives (alcool, tabac, cannabis et autres drogues) et addictions comportementales.
 - Rôle particulier de l'environnement et du travail.
 - Pourquoi parle-t-on de maladie chronique à rechute ?
 - Les addictions particulières au travail : le workaholisme, la cyberdépendance.
- Analyser comment conduire un entretien sur les pratiques addictives
 - Les résistances.
 - Le style motivationnel et les autres approches.
 - Repérage, évaluation et intervention.
- Définir les outils d'accompagnement.
 - Approche psychosociale.
 - Traitement médicamenteux.
 - Travail en réseau.
- Santé publique et santé travail.
 - Ce que dit la loi.
 - Rôle et mission de chacun.
- Prévention primaire (FE / DUERP), secondaire, tertiaire.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.